

United Nations Nations Unies

SECRETARIAT OF THE UNITED NATIONS FORUM ON FORESTS

TWO UNITED NATIONS PLAZA, DC2-2286, NEW YORK, NY 10017, USA

TELEPHONE.: 1 (212) 963.3401 • FAX: 1 (917) 367 3186 • EMAIL: UNFF@UN.ORG

REFERENCE: DESA/UNFF/04/CSM/L121

Le 28 juillet 2004

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à la Résolution 2000/35 en vertu de laquelle l'ECOSOC s'est prononcé sur l'objectif principal de l'arrangement international sur les forêts, consistant à promouvoir la gestion, la conservation et la mise en valeur durable de tous les types de forêts et à renforcer la détermination politique à long terme à cet égard. C'est dans ce but qu'il a décidé de créer le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et d'inviter les dirigeants exécutifs des organisations compétentes du système des Nations Unies et les chefs d'autres organisations, institutions et instruments internationaux et régionaux pertinents, à former un partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). L'ECOSOC a également décidé que l'arrangement international sur les forêts devrait être dynamique et s'adapter à l'évolution des conditions, et que son efficacité devrait être examinée sur cinq ans. Il a en outre statué que l'examen quinquennal de cet arrangement portera également sur le cadre institutionnel du FNUF, y compris sa position au sein du système des Nations Unies.

Afin de faciliter ce processus d'examen, le FNUF, à sa quatrième session (Genève, 3-14 mai 2004) a demandé au Secrétariat, conformément à la résolution 2/3, de transmettre aux Etats membres les documents suivants:

- a) Directives pour les rapports sur la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF;
- b) Questionnaire en annexe basé sur les critères spécifiques pour l'examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, conformément au paragraphe 4 de la résolution 2/3 du FNUF. Les Etats membres peuvent, le cas échéant, choisir de sélectionner des activités liées à leurs expériences. Le degré d'influence de ces sélections ne constituera pas une évaluation comparative dans le rapport final de synthèse du Secrétaire général;
- c) Informations de base, mises au point en coopération avec les membres du PCF, relatives aux critères spécifiques, à partir des informations existantes, en tenant compte des travaux du Groupe d'experts ad hoc compétent.

Suite à cette demande, le Secrétariat du FNUF a élaboré des directives, y compris un format suggéré pour les rapports, afin de servir de base aux rapports des Etats membres sur la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF à la cinquième session du Forum (New York, 16-27 mai 2005). Par ailleurs, une note a été rédigée pour aider les Etats membres à répondre au questionnaire facultatif basé sur les critères spécifiques. Les Etats membres sont encouragés à consulter le document sur les informations de base, qui sert de référence pour faciliter l'examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts. La documentation ci-dessus figure ci-joint sur disquette.

Son Excellence
Le Représentant permanent de ...
auprès de l'Organisation des Nations Unies
New York, NY

Les Etats membres sont invités à retourner au Secrétariat du FNUF leur rapport sur la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF et leur réponse au questionnaire, de leur propre initiative et dans la mesure de leurs possibilités, le **31 octobre 2004 au plus tard**.

Des versions électroniques des directives, du format suggéré pour les rapports et du questionnaire facultatif, y compris la note, sont également affichées sur le site web du Secrétariat et disponibles dans toutes les langues officielles de l'ONU (<http://www.un.org/esa/forests/>). J'espère que vous trouverez les directives et le format suggéré utiles à votre Gouvernement dans la préparation du rapport de votre pays à la cinquième session du FNUF.

Je reste, bien entendu, à votre entière disposition pour toutes questions. Vous pouvez me contacter aux numéros de téléphone et de fax figurant sur l'en-tête ou par e-mail (unff@un.org). Nous vous prions de retourner le rapport et le questionnaire complets au Secrétariat du FNUF, de préférence à la fois en version électronique et sous forme imprimée, avant la date mentionnée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma considération distinguée.

Pekka Patosaari
Coordonnateur et Chef
Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts

Cc : Coordonnateur National pour le FNUF